

N U I S A N C E S N O C T U R N E S

u n e f a t a l i t é ?

C'est avec cette interpellation que le Réseau Vivre Paris (RVP) a convoqué une grande réunion publique le 10 février 2015 pour débattre d'un problème qui est en train de gagner toutes les grandes villes d'Europe. Participaient à ce débat les associations parisiennes membres du réseau dont XVI^e DEMAIN, des associations de grandes villes de province comme Strasbourg, Nantes, Montpellier, Lyon et de l'espace européen avec Barcelone, Genève, Lisbonne ou Londres, ainsi que des élus et des spécialistes de la santé et du bruit.

Les nuisances nocturnes, en pleine croissance, opposent de plus en plus, en effet, ceux qui veulent faire la fête la nuit sans limites d'heure et sans entraves et ceux qui souhaitent tout simplement vivre en ville et y dormir la nuit. Sont touchés en premier les quartiers historiques des centres-villes mais le phénomène s'étend insidieusement un peu partout avec la transformation accélérée des commerces de proximité.

Cette situation pose tout d'abord un problème de société : quelle ville voulons-nous habiter ? Comment faire coexister des styles de vie différents, voire opposés ?

C'est aussi, et à double titre, un enjeu de santé publique : celui du bruit nocturne dont les conséquences sur la santé sont avérées et celui de l'alcoolisation croissante en accompagnement de la fête. Il faut savoir qu'actuellement l'alcool est responsable d'un décès sur trois chez les jeunes.

Partout en France comme en Europe, les associations se battent pour obtenir le respect de la réglementation par les débits de boisson. A Strasbourg, faute de réaction de la Mairie, la Préfecture a dû prendre les choses en main et c'est la Police nationale qui fait désormais respecter la loi. Par contre, Lyon qui compte le plus grand nombre d'établissements de nuit par habitant et Nantes qui détient le record de consommation d'alcool chez les jeunes n'ont pas réussi à calmer la vie nocturne.

Les exemples donnés par Genève, où existe une cartographie des établissements qui sont passibles lorsqu'ils sont trop bruyants d'une fermeture à minuit, et par Londres qui a délimité des zones où la consommation d'alcool est contrôlée par la police

avec des amendes pouvant aller jusqu'à 2 500 livres, sont plus encourageants et donnent des pistes d'action à suivre.

Le Réseau RVP, pour sa part, n'est pas contre la fête mais pour la fête dans des lieux adaptés et pour une exploitation raisonnable de terrasses dûment autorisées. Il est contre les bars debout qui envahissent l'espace public, les consommateurs se rassemblant en nombre sur les trottoirs jusqu'à une heure avancée de la nuit. Il est contre l'alcoolisme nocturne dans des lieux ouverts avec les dérives que cela entraîne. A cet égard, l'idée évoquée par la Mairie d'ouvrir les parcs et jardins la nuit à Paris est une proposition très critiquable, car cela offrirait aux nuisances nocturnes de nouveaux espaces.

RVP demande par conséquent que le droit au sommeil soit reconnu par les responsables municipaux et que ces derniers s'engagent à effectuer des mesures du bruit afin de faire respecter les recommandations de l'OMS concernant les niveaux sonores. Il veut que la réglementation existante soit appliquée par les exploitants et que des moyens soient mis en œuvre pour faire respecter les règles. Il souhaiterait également une limitation du nombre de licences IV sur un même site pour empêcher les « rues à bars » et la prise d'arrêtés préfectoraux pour interdire la consommation d'alcool sur la voie publique en dehors des terrasses autorisées.

RVP entend peser sur les décisions des pouvoirs publics. Pour cela, le réseau participe aux groupes de travail du Conseil de la Nuit mis en place par la Mairie de Paris en décembre 2014 en espérant que, contrairement aux États Généraux de la Nuit réunis de 2010 à 2014 et restés sans résultat, des mesures concrètes seront prises à l'issue des travaux pour que le développement de la fête nocturne ne se fasse pas au détriment des habitants.

La Mairie, pour sa part, influencée par le lobby des bars, reste très favorable à toujours plus d'animation nocturne. Il faut donc rester attentif aux évolutions en cours, car nous sommes tous concernés par ces problèmes, même si pour le moment, nous ne sommes pas touchés dans notre environnement immédiat.